

LE CPAS DE GANSHOREN RECRUTE

Un(e) Aide familiale (h/f/x) CDR (12 mois) à mi-temps

LE CPAS DE GANSHOREN EN BREF

Le CPAS DE Ganshoren offre un soutien et un accompagnement aux Ganshorenois les plus fragilisés, sous diverses formes telles qu'aides financières, matérielles, conseils juridiques, accompagnement socio- professionnel, activités culturelles, etc.

Le service d'aide à domicile est disponible pour les Ganshorenois qui sont en difficulté. L'aide familiale est intégrée dans un service et son travail est supervisé par un travailleur social.

Dans le respect de la législation et des procédures en vigueur et dans le cadre de l'intervention auprès des bénéficiaires, l'aide familiale est appelée à accompagner des familles, des personnes âgées, malades, handicapées ou en difficulté pour accomplir tous les actes de la vie quotidienne et contribuer ainsi au maintien du bénéficiaire au domicile avec une certaine qualité de vie.

FONCTION

- Apporter une aide lors de déplacements à l'extérieur ;
- Aider à faire les courses, ou effectuer les courses ;
- Assurer l'entretien des pièces habitées et du linge (lessive, repassage, ...) ;
- Assurer la préparation des repas... ;
- Soutenir les familles dans leur rôle éducatif, les aider à s'occuper des enfants (jeux, conduire à l'école...)
- Prodiguer des conseils en matière liées à l'hygiène, à la santé, au confort et à la sécurité de la personne et aider dans les soins corporels ;
- Accompagner le bénéficiaire lors des démarches administratives de proximité ;
- Faire appel et orienter vers des services ou des organismes spécialisés ;
- Evaluer et stimuler les potentialités afin que la personne reste acteur de son vécu quotidien et que son autonomie soit maintenue ;
- Assurer un accompagnement du bénéficiaire en fin de vie et de son entourage.

PROFIL

- Être titulaire d'un CESI et d'un visa d'aide familiale ou d'aide-soignant ;
- Bilingue Fr/Nl est un plus ;
- Titulaire du permis de conduire.

OFFRE

- Un contrat de remplacement à durée déterminée (12 mois) à mi-temps (18h45 par semaine)
- En moyenne 37 jours de congé par an pour un temps plein (hors jours fériés légaux)

- Echelle barémique conforme aux barèmes des administrations locales de la Région de Bruxelles-Capitale : D
Mensuel brut à l'index actuel (reconnaissance de l'expérience professionnelle sous réserve de la remise d'attestations probantes en application du statut pécuniaire) :
D1 ° Sans ancienneté = 1219,34 €
° 10 années d'expérience = 1381,01 €
° 20 années d'expérience = 1542,67 €
- Reprise de la totalité de l'ancienneté utile à la fonction (avec un maximum de 6 années dans le secteur privé)
- Prime linguistique mensuelle si réussite des examens du SELOR (65,58€)
- Prime de fin d'année
- Chèques-repas d'une valeur faciale de 5,50 €
- Assurance hospitalisation (intervention du CPAS à 50%)
- Assurance pension complémentaire
- Gratuité des transports en commun (STIB/SNCF/De Lijn/TEC)
- Indemnité vélo et piéton possible
- Programme de formations

CONVAINCU(E) ?

Envoyez-nous votre candidature par mail (jobs@cpasgan.irisnet.be) en français ou en néerlandais.

Les dossiers de candidature doivent **impérativement** être accompagnés :

- d'un CV à jour (PDF),
- d'une lettre de motivation (PDF),
- d'une copie du diplôme requis (ou équivalence) (PDF).

Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

Merci de vous renseigner sur l'aide à l'emploi (Activa, APE,...) auprès d'Actiris/VDAB/Forem, à laquelle vous pourriez prétendre et de nous transmettre les documents.

QUESTIONS ?

Vous pouvez contacter le service des ressources humaines (02/436.63.64 et/ou jobs@cpasgan.irisnet.be).

Le CPAS de Ganshoren mène une politique de diversité, de non-discrimination et d'égalité des droits. Nous garantissons l'égalité de traitement et d'accès aux sélections pour tous nos candidats. Les compétences sont déterminantes, et ce, indépendamment de l'âge, de l'origine, du handicap, du genre, ou de l'orientation sexuelle.